

4

ÉDUCATION FINANCIÈRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Rôle et responsabilité d'un bénéficiaire de crédit



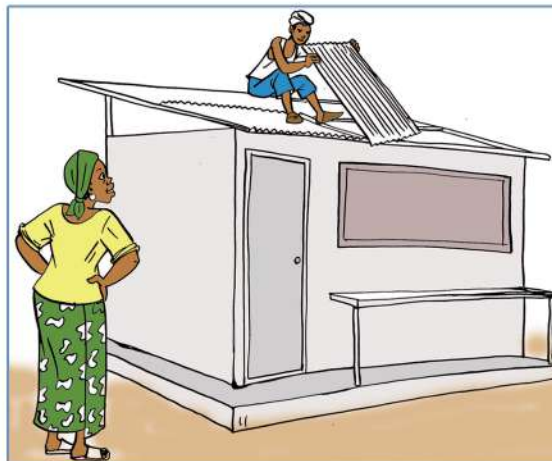
Avant d'aller contracter un crédit, évaluer d'abord ce dont on a besoin, ses propres moyens disponibles et le manque à avoir pour réaliser le projet. Après, se rendre à la caisse de sa localité ou autre structure formelle en toute confiance



Exposer clairement son besoin à l'agent de prêt



Choisir le prêt et l'échéance selon vos capacités de remboursement



Utiliser le prêt rigoureusement pour l'activité pour laquelle on l'a reçu



Le crédit contracté s'appelle «revient». Il faut donc revenir le rembourser à bonne date

Attention:

Les crédits que l'on reçoit ne doivent pas servir à autre chose qu'à l'activité pour laquelle il a été contracté. La vigilance doit être de mise face aux événements imprévus qui se présentent.



Rôle et responsabilité d'un bénéficiaire de crédit

RÔLE :

Pour tout problème de finance qui dépasse nos possibilités, on peut demander conseil, il y a toujours une solution. Tout le monde peut bénéficier d'un crédit auprès d'un SFD pour réaliser ses rêves. Le minimum, c'est d'avoir confiance en soi. Comme devoir principal, celui qui prétend à un crédit doit réaliser ou se faire réaliser un plan d'affaire de son activité.

Ce plan d'affaire peut comporter entre autres :

- Présentation du Client (Producteur, formatrice ou commerçante à l'état civil et adresse)
- Promoteur (description succincte)
- Etude de marché
- Etude technique
- Etude économique et financière.

SAVOIR RÉALISER SON BUDGET

- Faire le suivi de ses revenus et de ses dépenses;
- Définir une catégorisation de ses besoins;
- Mettre par exemple 55 % de ses revenus dans les dépenses et 20% dans l'épargne.

SAVOIR NEGOCIER UN CREDIT

- Se préparer à l'avance avoir la maîtrise de son activité et pouvoir en répondre avec aisance;
- Avoir la facilité de prise de décision devant l'agent de prêt;
- Savoir ce que l'on veut;
- Bien croire que vous pouvez gagner;
- Être prêt à satisfaire les intérêts du SFD;
- Être ouvert aux solutions nouvelles et Créatives;
- Regarder l'autre personne droit dans les yeux;
- Parler avec confiance.

RESPONSABILITE

Il est de la responsabilité du bénéficiaire de :

- S'adresser à la caisse de son choix;
- Ne pas emprunter plus que ce qu'on peut rembourser;
- Prendre soin du crédit reçu;
- De bien se renseigner sur les différents services et produits offerts afin de faire un choix judicieux;
- De savoir toutes les charges liées au prêt que vous allez solliciter;
- Maîtriser son cycle d'activité c'est à dire les périodes de pointe et de mévente;
- Se sentir en confiance car les banques ont le devoir de garder les informations des clients privées et confidentielles.

BON A SAVOIR :

Pour renforcer son activité, il faut s'adresser à une structure formelle d'épargne et de crédit pour bénéficier d'un crédit et respecter les conditions auxquelles on a librement adhéré. Un prêt n'est pas un don.